

États financiers de
Financial statements of the

Université Saint-Paul
Saint Paul University

30 avril 2015
April 30, 2015

Université Saint-Paul

30 avril 2015

Table des matières

Rapport de l'auditeur indépendant

État des résultats

État de l'évolution des soldes de fonds

État de la situation financière

État des flux de trésorerie

Notes complémentaires

1-2

3

4

5

6

7-23

Saint Paul University

April 30, 2015

Table of contents

Independent Auditor's Report

Statement of operations

Statement of changes in fund balances

Statement of financial position

Statement of cash flows

Notes to the financial statements

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres du conseil d'administration de
l'Université Saint-Paul

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de l'Université Saint-Paul, qui comprennent l'état de la situation financière au 30 avril 2015, et les états des résultats, de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie de l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Independent Auditor's Report

To the Members of the Board of Directors of
Saint Paul University

We have audited the accompanying financial statements of Saint Paul University, which comprise the statement of financial position as at April 30, 2015, and the statements of operations, changes in fund balances and cash flows for the year then ended, and a summary of significant accounting policies and other explanatory information.

Management's Responsibility for the Financial Statements

Management is responsible for the preparation and fair presentation of these financial statements in accordance with Canadian accounting standards for not-for-profit organizations, and for such internal control as management determines is necessary to enable the preparation of financial statements that are free from material misstatement, whether due to fraud or error.

Auditor's Responsibility

Our responsibility is to express an opinion on these financial statements based on our audit. We conducted our audit in accordance with Canadian generally accepted auditing standards. Those standards require that we comply with ethical requirements and plan and perform the audit to obtain reasonable assurance about whether the financial statements are free from material misstatement.

An audit involves performing procedures to obtain audit evidence about the amounts and disclosures in the financial statements. The procedures selected depend on the auditor's judgment, including the assessment of the risks of material misstatement of the financial statements, whether due to fraud or error. In making those risk assessments, the auditor considers internal control relevant to the entity's preparation and fair presentation of the financial statements in order to design audit procedures that are appropriate in the circumstances, but not for the purpose of expressing an opinion on the effectiveness of the entity's internal control. An audit also includes evaluating the appropriateness of accounting policies used and the reasonableness of accounting estimates made by management, as well as evaluating the overall presentation of the financial statements.

We believe that the audit evidence we have obtained is sufficient and appropriate to provide a basis for our audit opinion.

Opinion

À notre avis, ces états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Université Saint-Paul au 30 avril 2015, ainsi que de ses résultats d'exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Opinion

In our opinion, the financial statements present fairly, in all material respects, the financial position of Saint Paul University as at April 30, 2015, and the results of its operations and its cash flows for the year then ended in accordance with Canadian accounting standards for not-for-profit organizations.

Deloitte S.E.N.C.R.L./S.R.L./LLP

Comptables professionnels agréés
Experts-comptables autorisés

Chartered Professional Accountants
Licensed Public Accountants

Le 23 septembre 2015

September 23, 2015

Université Saint-Paul
 État des résultats
 de l'exercice clos le 30 avril 2015

Saint Paul University
 Statement of operations
 year ended April 30, 2015

	2015	2014	
	\$	\$	
		(redressé)	
		(restated)	
		(note 2)	
Produits			Revenue
Subventions de fonctionnement - Ontario	7 409 752	7 189 432	Ontario operating grants
Subventions - autres	1 217	77 588	Grants - other
Droits de scolarité et autres	5 025 402	4 358 473	Tuition and other fees
Dons	953 831	790 630	Donations
Placements (note 5)	2 735 119	2 238 115	Investments (note 5)
Ventes, contrats et services rendus	999 621	934 108	Sales, contracts and services rendered
Location de salles	515 971	204 542	Room rentals
Logements étudiants et séminaire universitaire	1 840 497	1 895 940	Student housing and University seminary
Autres	437 292	250 646	Other
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (note 12)	843 735	825 106	Amortization of deferred contributions related to capital assets (note 12)
	20 762 437	18 764 580	
Charges			Expenses
Salaires, avantages sociaux et contractuels	11 870 432	10 715 084	Salaries, social benefits and contractuels
Avantages sociaux futurs (note 14)	982 571	549 700	Employee future benefits (note 14)
Bourses et rabais de droits de scolarité	1 082 751	883 882	Scholarships, bursaries and rebate on tuition
Fonctionnement	3 531 943	3 498 408	Operating - University
Logements étudiants et séminaire universitaire	1 017 421	1 013 299	Student housing and University Seminary
Contrat de service	103 744	311 638	Contractual services
Projets spéciaux	13 543	36 834	Special projects
Frais financiers et mauvaises créances	199 010	306 893	Financial fees and bad debts
Intérêts sur la dette à long terme	732 814	747 750	Interest on long-term debt
Amortissement des immobilisations corporelles	1 474 957	1 482 488	Amortization of capital assets
	21 009 186	19 545 976	
Insuffisance des produits par rapport aux charges avant dons du Fonds Oblat de l'Université Sait-Paul Inc. relié au fonctionnement	(246 749)	(781 396)	Deficiency of revenue over expenses before Fonds Oblat de l'Université Saint-Paul Inc. donations for operations
Dons du Fonds Oblat de l'Université Saint-Paul Inc. - fonctionnement (note 7)	246 555	1 152 418	Fonds Oblat de l'Université Saint-Paul Inc. Donations - Operations (note 7)
Insuffisance (excédent) des produits sur les charges	(194)	371 022	Deficiency (excess) of revenue over expenses

Université Saint-Paul

État de l'évolution des soldes de fonds
de l'exercice clos le 30 avril 2015

Saint Paul University

Statement of changes in fund balances
year ended April 30, 2015

	Internally restricted	Employee future benefit	Unrestricted	Fonds de dotation		Total				
				Affecté à l'interne	Avantages sociaux futurs			Non affecté	Expendable	Non-expendable
									Utilisables	Inutilisables
	(note 15)	(note 14)					redressé (restated) (note 2)			
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$			
Solde des fonds au début tel que présenté précédemment	17 711 064	(3 150 400)	(1 394 319)	98 990	10 250 045	23 515 380	25 667 391	Fund balances, beginning of year as previously stated		
Changement de méthode comptable relatif aux avantages sociaux futurs (note 2)	-	-	-	-	-	-	(2 396 200)	Change in accounting policy for employee future benefits (note 2)		
Solde des fonds au début tel que redressé	17 711 064	(3 150 400)	(1 394 319)	98 990	10 250 045	23 515 380	23 271 191	Fund balances, beginning of year as restated		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges redressé	716 597	-	(1 250 820)	534 029	-	(194)	371 022	Excess (deficiency) of revenue over expenses as restated		
Investissement en immobilisations corporelles	(456 935)	-	456 935	-	-	-	-	Invested in capital assets		
Apports reçus à titre de dotations	-	-	-	-	259 264	259 264	68 854	Endowment contributions		
Produits de placements - dotations (note 5)	-	-	-	-	102 283	102 283	100 213	Investment revenue - endowment (note 5)		
Variation des avantages sociaux futurs	-	447 200	-	-	-	447 200	(295 900)	Change in employee future benefits		
Transferts interfonds (note 16)	4 974	-	-	(4 974)	-	-	-	Interfund transfers (note 16)		
Solde des fonds à la fin	17 975 700	(2 703 200)	(2 188 204)	628 045	10 611 592	24 323 933	23 515 380	Fund balances, end of year		

Université Saint-Paul
État de la situation financière
au 30 avril 2015

Saint Paul University
Statement of financial position
as at April 30, 2015

	2015	2014	
	\$	\$	
		(redressé) (restated) (note 2)	
Actif			Assets
Actif à court terme			Current assets
Encaisse	4 794 575	2 533 180	Cash
Débiteurs (note 6)	1 190 093	2 069 756	Accounts receivable (note 6)
Stocks	-	9 694	Inventories
Portion à court terme des placements (note 8)	451 291	6 499 226	Current portion of investments (note 8)
	6 435 959	11 111 856	
Placements (note 8)	27 655 949	22 243 858	Investments (note 8)
Immobilisations corporelles (note 9)	15 388 111	15 586 423	Capital assets (note 9)
	49 480 019	48 942 137	
Passif			Liabilities
Passif à court terme			Current liabilities
Créditeurs et charges à payer	1 434 298	1 359 894	Accounts payable and accrued liabilities
Portion à court terme des apports reportés (note 11)	71 205	74 820	Current portion of deferred contributions (note 11)
Portion à court terme des hypothèques et effets à payer (note 13)	9 387 185	9 375 157	Current portion of mortgages and notes payable (note 13)
	10 892 688	10 809 871	
Apports reportés (note 11)	689 574	641 897	Deferred contributions (note 11)
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (note 12)	6 469 481	6 036 571	Deferred contributions related to capital assets (note 12)
Hypothèques et effets à payer (note 13)	4 401 143	4 788 018	Mortgages and notes payable (note 13)
Avantages sociaux futurs (note 14)	2 703 200	3 150 400	Employee future benefits (note 14)
	25 156 086	25 426 757	
Soldes des fonds			Fund balances
Fonds non dotés			Non-endowment funds
Affectés à l'interne (note 15)	17 975 700	17 711 064	Internally restricted (note 15)
Affectés à l'interne aux avantages sociaux futurs	(2 703 200)	(3 150 400)	Internally restricted for employee future benefits
Non affectés	(2 188 204)	(1 394 319)	Unrestricted
	13 084 296	13 166 345	
Fonds de dotation			Endowment funds
Utilisables	628 045	98 990	Expendable
Inutilisables	10 611 592	10 250 045	Non-expendable
	11 239 637	10 349 035	
	24 323 933	23 515 380	
	49 480 019	48 942 137	

Au nom du Conseil

Administrateur

Administrateur





On behalf of the Board

Director

Director

Université Saint-Paul
 État des flux de trésorerie
 de l'exercice clos le 30 avril 2015

Saint Paul University
 Statement of cash flows
 year ended April 30, 2015

	2015	2014	
	\$	\$	
		(redressé) (restated) (note 2)	
Activités d'exploitation			Operating activities
Insuffisance (excédent) des produits sur les charges	(194)	371 022	Deficiency (excess) of revenue over expenses
Ajustements pour :			Adjustments for:
Amortissement des immobilisations corporelles	1 474 957	1 482 488	Amortization of capital assets
Amortissement des produits reportés afférents aux immobilisations corporelles	(843 735)	(825 106)	Amortization of deferred revenue related to capital assets
	631 028	1 028 404	
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement d'exploitation (note 19)	963 761	931 106	Net change in non-cash working capital items (note 19)
	1 594 789	1 959 510	
Activités de financement			Financing activities
Remboursement des hypothèques et effets à payer	(374 847)	(363 273)	Repayment of mortgages and notes payable
Augmentation des produits reportés afférents aux immobilisations corporelles	1 276 645	870 781	Increase in deferred revenue related to capital assets
Augmentation des dotations inutilisables	361 547	169 067	Increase in non-expendable endowments
Variation nette des apports reportés	44 062	(378 945)	Net change in deferred contributions
	1 307 407	297 630	
Activités d'investissements			Investing activities
Acquisitions (dispositions) nettes de placements	635 844	(1 247 694)	Net acquisition (disposal) of investments
Acquisitions nettes d'immobilisations corporelles	(1 276 645)	(898 239)	Net purchases of capital assets
	(640 801)	(2 145 933)	
Augmentation nette de l'encaisse	2 261 395	111 207	Net increase in cash
Encaisse au début	2 533 180	2 421 973	Cash, beginning of year
Encaisse à la fin	4 794 575	2 533 180	Cash, end of year

1. Statut et nature des activités

L'Université Saint-Paul ("l'Université") située à Ottawa est une institution catholique et bilingue confiée depuis plus d'un siècle à la congrégation des missionnaires oblates de Marie Immaculée. Dotée d'une charte civile (1848) et d'une charte pontificale (1889), elle est fédérée avec l'Université d'Ottawa depuis 1965.

L'Université est également un organisme de charité enregistré et, à ce titre, est exonéré d'impôts sous l'alinéa 149 de la Loi de l'impôt sur le revenu.

2. Changements dans les méthodes comptables

Pour l'exercice clos le 30 avril 2015, l'Université a adopté le chapitre 3462, « Avantages sociaux futurs » de la Partie II du Manuel de Comptables professionnels agréés du Canada et le chapitre 3463, « Avantages sociaux futurs pour les organismes sans but lucratif » de la Partie III du Manuel.

Le chapitre 3462 supprime la méthode du report et de l'amortissement aux fins de la comptabilisation des gains et pertes actuariels et des coûts des services passés. Il faut donc utiliser la méthode de la constatation immédiate pour les régimes à prestations déterminées.

Le chapitre 3463 exige aussi que les organismes sans but lucratif comptabilisent les gains et pertes de réévaluation directement dans l'actif net dans l'état de la situation financière plutôt que dans l'état des résultats, et que le solde soit présenté sous forme de poste distinct dans l'état de l'évolution de l'actif net.

L'Université a choisi d'utiliser l'évaluation actuarielle préparée par l'actuaire aux fins de l'établissement des états financiers.

L'application rétrospective de ces changements dans les méthodes a donné lieu aux modifications suivantes sur le plan des chiffres comparatifs :

- Le solde de fonds au début de l'exercice le 1^{er} mai 2013 a diminué de 2 396 200 \$ et le passif pour avantages sociaux futurs a augmenté de 2 396 200 \$.
- Pour l'exercice clos le 30 avril 2014, la charge reliée aux avantages sociaux futurs des employés a diminué de 295 900 \$, ce qui a fait croître l'excédent des produits sur les charges et augmente le solde de fonds des avantages sociaux futurs du même montant.
- Au 30 avril 2014, le passif pour avantages sociaux futurs s'est accru de 2 692 100 \$, ce qui comprend l'incidence sur le plan des soldes d'ouverture.

1. Statute and nature of operations

Saint Paul University (the "University") in Ottawa is a Catholic and bilingual institution entrusted for more than a century to the Congregation of the Missionary Oblates of Mary Immaculate. Endowed with civil (1848) and pontifical (1889) charters, Saint Paul University has been federated with the University of Ottawa since 1965.

The University is also a registered charity and is therefore exempt from income taxes under section 149 of the Income Tax Act.

2. Change in accounting policy

For the fiscal year ended March 31, 2015, the Society adopted the Chartered Professional Accountants of Canada Handbook, Part II, Section 3462, Employee Future Benefits and Part III, Section 3463, Employee Future Benefits for Not-for-Profit Organizations.

Section 3462 eliminates the deferral and amortization method of accounting for actuarial gains and losses and past service costs. Accordingly, the immediate recognition approach must be applied for defined benefit plans.

Section 3463 requires not-for-profit organizations to recognize remeasurement gains and losses directly in net assets in the statement of financial position rather than in the statement of operations and that the balance be presented as a separately identified line item in the statement of changes in net assets.

The University has chosen to use the funding valuation prepared by the actuary for financial reporting purposes.

The impact of these policy changes, which were accounted for retrospectively with restatement of comparative figures, is as follows:

- The May 1, 2013 opening fund balances decreased by \$2,396,200 and the employee future benefits liability increased by \$2,396,200.
- For the fiscal year ended April 30, 2014, the employee future benefit expenses decreased by \$295,900 thereby increasing the excess of revenue over expenses and increasing the employee future benefit fund balance by the same amount.
- The employee future benefits liability increased by \$2,692,100 as at April 30, 2014, including the impact of opening balances.

3. Principales méthodes comptables

Ces états financiers ont été préparés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif selon les principales méthodes comptables suivantes :

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers en conformité avec les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif requiert l'utilisation de certaines estimations et hypothèses faites par la direction ayant une incidence sur les actifs et les passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que sur les postes de produits et de charges constatés au cours de la période visée par les états financiers. Les estimations les plus significatives utilisées sont la provision pour créances douteuses et les placements, la durée de vue utile des immobilisations corporelles, les hypothèses qui sous-tendent le calcul des avantages sociaux futurs et le montant des charges à payer. Les montants réels pourraient être différents de ces estimations.

Constataion des produits

L'Université utilise la méthode du report pour les apports.

Les produits reçus par l'Université en guise de produits ou de services sont reconnus seulement lorsque ceux-ci sont rendus.

Les apports affectés sont comptabilisés dans la période au cours de laquelle les charges reliées sont engagées. Les montants sont utilisés selon le but exprimé par la partie externe.

Les produits non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsque reçus ou à recevoir si le montant peut être raisonnablement estimé et la perception est raisonnablement assurée.

Les promesses de dons ne sont comptabilisées qu'une fois reçues étant donné le caractère incertain de leur perception.

Les contributions reçues à titre de dotation et les produits de placements sur les fonds de dotation inutilisables sont comptabilisés directement comme augmentation de l'actif net. Les produits de placements sur les fonds de dotation utilisables sont comptabilisés dans l'état des résultats. Les produits de placements inutilisables servent à la protection du capital.

En raison de la difficulté à déterminer leur juste valeur, les apports reçus sous forme de services ne sont pas constatés dans les états financiers.

3. Significant accounting policies

These financial statements have been prepared in accordance with Canadian accounting standards for not-for-profit organizations and include the following significant accounting policies:

Use of estimates

The preparation of financial statements in compliance with Canadian accounting standards for not-for-profit organizations requires management to make estimates and assumptions that affect the reported amounts of assets and liabilities and disclosure of contingent assets and liabilities at the date of the financial statements, and the reported amounts of revenue and expenses during the period. The most significant estimates used are the allowance for doubtful accounts and investments, the estimated useful lives of capital assets, the assumptions underlying the employee future benefit calculations and the amount of accrued liabilities. Actual amounts could differ from these estimates.

Revenue recognition

The University follows the deferred method of accounting for contributions.

Revenue received by the University for provision of goods or services is recognized when these are provided

Externally restricted contributions are recognized in the period in which the related expenses are incurred. Externally restricted amounts can only be used for the purposes designated by external parties.

Unrestricted revenue is recognized as revenue when received or receivable if amounts can be reasonably estimated and collection is reasonably assured.

Due to the uncertainty involved in collecting pledged donations, they are not recorded until received.

Endowment contributions and restricted investment revenue earned on non-expendable endowments are recognized as direct increases in net assets. Revenue earned on expendable endowments is accounted for in the statement of operations. The non-expendable investment revenue is used for the purpose of protecting the capital.

Because of the difficulty in determining their fair value, contributed services are not recognized in the financial statements.

3. Principales méthodes comptables (suite)

Conversion des comptes en devises étrangères

L'Université utilise la méthode temporelle pour la conversion de ses comptes en devises étrangères.

Les éléments d'actif et de passif monétaires sont convertis au cours du change à la fin de l'exercice. Les autres éléments d'actif et de passif sont convertis au cours d'origine. Les soldes des comptes paraissant à l'état des résultats sont convertis aux cours moyens de l'exercice. Les gains et les pertes de change sont inclus dans les résultats de l'exercice.

Stocks

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette. Le coût des stocks est établi selon la méthode du coût moyen pondéré. La valeur de réalisation nette correspond au prix de vente estimatif dans le cours normal des affaires, moins les charges de vente variables qui s'appliquent.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles acquises sont comptabilisées au coût. Les apports reçus sous forme d'immobilisations sont comptabilisés à la juste valeur à la date de l'apport. Les immobilisations sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur leur durée de vie utile estimative, soit :

Pavage	10 ans
Bâtiments	25 ans
Bibliothèque – Collections de livres	10 ans
Mobilier et équipement	5 ou 10 ans

Les terrains ne sont pas amortis compte tenu de leur durée de vie indéfinie.

Lorsqu'une immobilisation corporelle n'a plus aucun potentiel de service à long terme pour l'Université, l'excédent de sa valeur comptable nette sur toute valeur résiduelle est constaté à titre de charge dans l'état des résultats.

Avantages sociaux futurs

Les coûts des prestations de retraite qui sont reliés aux services en cours sont imputés aux résultats lorsque les services sont rendus, entre la date où l'employé commence à participer au régime et la date présumée de sa retraite. Le coût des prestations de retraite gagnées par les employés est déterminé de manière actuarielle en utilisant la méthode de répartition des prestations au prorata des années de service, le rendement prévu des placements, l'échelle mobile des salaires et l'âge de retraite des employés.

3. Significant accounting policies (continued)

Foreign currency transactions

The University uses the temporal method to translate its foreign currency transactions.

Monetary assets and liabilities are translated at the rate of exchange in effect at year-end. Other assets and liabilities are translated at their historic rates. Items appearing in the statement of earnings are translated at average year rates. Exchange gains and losses are included in the statement of operations.

Inventories

Inventories are measured at the lower of cost and net realizable value, with cost being determined using the weighted average cost method. Net realizable value is the estimated selling price in the ordinary course of business, less any applicable variable selling costs.

Capital assets

Purchased capital assets are recorded at cost. Contributed capital assets are recorded at fair value at the date of contribution. Capital assets are amortized on a straight-line basis over their estimated useful lives, which are:

Paving	10 years
Buildings	25 years
Library – Book collections	10 years
Furniture and equipment	5 or 10 years

Land is not amortized due to its infinite life.

When a capital asset no longer has any long-term service potential to the University, the excess of its net carrying amount over its residual value is recognized as an expense in the statement of operations.

Employee future benefits

Pension costs related to current services are charged to operations as services are rendered from the date the employee joined the plan to the assumed retirement age. The cost of pension is actuarially determined using the projected benefit method prorated on service, the expected investment performance, salary escalation and retirement ages of employees.

3. Principales méthodes comptables (suite)

Avantages sociaux futurs (suite)

L'évaluation la plus récente aux fins de comptabilisation aux états financiers a été complétée par un actuaire indépendant au 31 décembre 2013 et extrapolée au 30 avril 2015, qui est aussi la date de mesure utilisée pour déterminer les actifs du régime et les obligations en matière de prestations de retraite. L'évaluation actuarielle la plus récente produite en vue du financement, et soumise aux autorités, était en date du 1^{er} janvier 2014 et la prochaine évaluation requise sera produite au plus tard le 1^{er} janvier 2017.

Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles

L'aide gouvernementale et les dons reçus afin de financer l'acquisition d'immobilisations corporelles sont reportés et amortis aux produits sur la même base que les immobilisations correspondantes.

Les dons reçus pour l'achat d'actifs non amortissables sont comptabilisés comme augmentation des fonds affectés à l'interne.

Fonds affectés à l'interne

L'Université restreint l'utilisation d'une partie des soldes de fonds pour utilisation spécifique dans l'avenir. Les charges s'y rattachant sont imputées au fonctionnement lorsqu'elles sont engagées et un montant équivalent des fonds affectés à l'interne est viré aux fonds non affectés.

Afin de préserver la valeur de ces fonds, l'Université a institué comme principe d'y affecter une partie de ses produits de placement. De plus, certains dons reçus au cours de l'année sont aussi affectés.

Instruments financiers

Placements à long terme

Les placements sont initialement comptabilisés à la juste valeur, et subséquentement au coût amorti, déduction faite de la provision qui reflète la meilleure estimation de la direction quant aux pertes potentielles sur le portefeuille.

3. Significant accounting policies (continued)

Employee future benefits (continued)

The latest valuation for financial statement purposes was completed by an independent actuary as at December 31, 2013 and extrapolated to April 30, 2015, which is also the measurement date used to determine the plan assets and the accrued benefit obligation. The most recent actuarial valuation on the pension plan for funding purposes filed was dated January 1, 2014 and the next required valuation will be filed as of January 1, 2017 at the latest.

Deferred contributions related to capital assets

Government assistance and donations towards the acquisition of capital assets are deferred and amortized to revenue on the same basis as the related depreciable assets.

Donations received for the purchase of non-depreciable capital assets are accounted for as an increase in internally restricted funds.

Internally restricted funds

The University restricts the use of a portion of its fund balances for specific future use. When incurred, related expenses are charged to operations, and the balance of internally restricted fund balances is reduced accordingly.

To preserve the value of these funds, the University has established a policy of affecting a portion of the investment revenue. Donations received during the year are also transferred.

Financial instruments

Long-term investments

Investments are initially recorded at fair value and subsequently at amortized cost, deduction made of the allowance which reflects the best estimate of management as to potential losses on the portfolio.

3. Principales méthodes comptables (suite)

La provision sur prêts hypothécaires porte sur les prêts considérés comme douteux. Un prêt est considéré comme douteux lorsque, de l'avis de la direction, il existe un doute raisonnable quant au recouvrement ultime du capital ou des intérêts ou que le prêt est en retard de plus de 180 jours. Les prêts douteux sont évalués selon la valeur actualisée de la garantie, après déduction des frais de réalisation. L'Université cesse de comptabiliser les intérêts dès qu'un prêt est considéré comme douteux, à moins que le prêt ne soit entièrement garanti. Lorsqu'il n'y a plus de doute raisonnable concernant le recouvrement du capital ou des intérêts d'un prêt douteux, les intérêts sur ce prêt recommencent à être comptabilisés sur une base d'exercice et les provisions afférentes sont renversées aux résultats ou aux soldes de fonds.

Instruments dérivés

L'Université utilise des instruments dérivés dans la gestion de son risque de taux d'intérêt et non à des fins de transaction ou de spéculation. Ces instruments dérivés sont désignés comme éléments constitutifs d'une relation de couverture telle que décrite à la note 13.

Autres actifs et passifs financiers

Les débiteurs, le montant à recevoir du Fonds Oblat de l'Université Saint-Paul Inc., les créditeurs et charges à payer ainsi que les hypothèques et effets à payer sont évalués au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les gains et les pertes liés à la décomptabilisation de ces actifs et passifs financiers sont présentés à l'état des résultats de l'exercice au cours duquel ils se produisent.

4. Informations à fournir concernant le capital

Les objectifs de l'Université dans sa gestion du capital visent à préserver son capital et à maximiser les produits de placement qu'elle en retire. L'Université définit son capital comme étant les fonds non affectés, les fonds affectés d'origine interne, les fonds affectés à titre de dotation et la dette à long terme.

3. Significant accounting policies (continued)

The allowance on mortgage loans relates to loans considered doubtful. A loan is considered doubtful when, in management's opinion, there is a reasonable doubt regarding the ultimate recovery of the principal or the interest or when the loan is more than 180 days overdue. Doubtful loans are assessed based on the present value of the guarantee, after deduction of the realization expenses. The University suspends the recording of interest when a loan is considered doubtful, unless the loan is entirely secured. Once recovery of principal or interest is no longer considered doubtful, the interest on the loan is then recorded on an accrual basis and related allowances are reversed to operations or funds balances.

Derivative instruments

The University uses derivative instruments in order to manage its interest risk and not for trading or speculation purposes. These derivative instruments are designated in a qualifying hedging relationship as disclosed in note 13.

Other financial assets and liabilities

Accounts receivable, amount receivable from Fonds Oblat de l'Université Saint-Paul Inc., accounts payable and accrued liabilities as well as mortgages and notes payable are measured at amortized cost using the effective interest method. Gains and losses related to the derecognition of these financial assets and liabilities are recognized in the statement of operations in the period in which they arise.

4. Capital disclosures

The University's objectives when managing capital are to preserve its capital and to maximize the investment revenue of the University. The University's capital consists of unrestricted funds, internally restricted funds, the endowment fund and its long-term debt.

4. Informations à fournir concernant le capital (suite)

Gestion de la dette

Le conseil d'administration a approuvé un règlement sur la gestion de la dette. Ses objectifs sont de :

- garantir l'accès de l'Université aux marchés financiers;
- harmoniser l'utilisation stratégique de l'endettement avec les politiques de placement de l'Université, afin de gérer le coût total du capital, de réduire le coût à long terme du service de la dette et d'assurer que le risque général ne dépasse pas les niveaux acceptables;
- tenir compte de l'actif, du passif et des conditions du marché de l'Université dans l'évaluation des stratégies et des instruments d'emprunt possibles, y compris le financement provisoire et les produits dérivés.

Gestion du Fonds de dotation

Le conseil d'administration a approuvé un règlement sur les fonds de dotation à capital permanent, qui régit la gestion des fonds de dotation inutilisables. Les fonds sont investis conformément aux politiques de l'Université en la matière, approuvées par le conseil d'administration. L'objectif principal du Fonds est de produire un rendement qui permet au Fonds de faire face à ses obligations de charges, tout en maintenant la valeur à long terme du capital.

L'Université s'est conformée aux règlements relatifs au capital au cours de l'exercice.

5. Produits de placements

Les produits de placement sont constitués de :

	2015	2014	
	\$	\$	
Intérêts	2 330 889	1 826 292	Interest
Propriétés immobilières	506 513	512 036	Real estate
Total des produits de placements gagnés	2 837 402	2 338 328	Total investment revenue earned
Produits servant de protection du capital pour les fonds de dotation inutilisables	(102 283)	(100 213)	Revenue used to protect capital of non-expendable endowment funds
	2 735 119	2 238 115	

4. Capital disclosures (continued)

Debt management

The Board of Directors has approved a debt management policy. Its objectives are:

- To ensure that the University maintains access to the capital markets;
- To align the strategic use of debt with the University's investment policies to manage the overall cost of capital, minimize long-term costs for debt service and ensure the overall level of risk does not exceed acceptable levels;
- To take into account the University's assets, liabilities and market conditions when evaluating different debt strategies and instruments, including bridge financing and derivative products.

Endowment Fund management

The Board of Directors has approved a non-expendable endowment fund policy, which outlines the rules governing the non-expendable endowment funds. Funds are invested in accordance with the University's Investment Policy, which is approved by the Board of Directors. The primary objective for the Fund is to earn a rate of return that will fulfill the Fund's objectives to meet its expense requirements and maintain capital in the long-term.

The University complied with its capital-related policies throughout the year.

5. Investment revenue

Investment revenue consists of:

Université Saint-Paul

Notes complémentaires
30 avril 2015

Saint Paul University

Notes to the financial statements
April 30, 2015

6. Débiteurs

Les débiteurs sont constitués de :

	2015	2014	
	\$	\$	
Montants à recevoir d'étudiant(e)s	349 796	333 879	Receivable from students
Subventions de fonctionnement à recevoir - Ontario	382 275	1 278 384	Ontario operating grants receivable
Intérêts courus	69 183	90 943	Accrued interest
Fondation Sheptytsky	972 764	855 062	Sheptytsky Foundation
Maison Deschâtelets	91 322	51 667	Deschâtelets Residence
Taxes de vente harmonisée	43 380	59 613	Harmonized Sales Tax
Autres	427 538	428 671	Other
	2 336 258	3 098 219	
Provision pour mauvaises créances	(1 146 165)	(1 028 463)	Allowance for bad debts
	1 190 093	2 069 756	

6. Accounts receivable

Accounts receivable consist of:

7. À recevoir du Fonds Oblat de l'Université Saint-Paul Inc.

Montant à recevoir du Fonds Oblat de l'Université Saint-Paul Inc.

Le Fonds Oblat de l'Université Saint-Paul Inc. est une corporation distincte. Le Bureau de direction du Fonds Oblat de l'Université Saint-Paul Inc. gère, au nom de l'Université, certains placements et autres montants appartenant à l'Université. À la demande de l'Université, les produits provenant de ces placements et, parfois, des sommes supplémentaires sont à verser à l'Université.

Dons du Fonds Oblat de l'Université Saint-Paul Inc.

Le conseil d'administration du Fonds autorise également une contribution annuelle basée sur les produits générés par le Fonds. Les dons reçus au cours de l'exercice ont été les suivants :

	2015	2014	
	\$	\$	
Dons - fonctionnement	246 555	1 152 418	Donations - operations
Dons - capital	1 253 445	847 582	Donations - capital
	1 500 000	2 000 000	

7. Receivable from Fonds Oblat de l'Université Saint-Paul Inc.

Amount receivable from Fonds Oblat de l'Université Saint-Paul Inc.

Fonds Oblat de l'Université Saint-Paul Inc. is a separate organization. The Executive Office of Fonds Oblat de l'Université Saint-Paul Inc. administers, on behalf of the University, certain investments and other amounts belonging to the University. At the University's request, revenue from these investments and, on occasion, other amounts are to be remitted to the University.

Donations from Fonds Oblat de l'Université Saint-Paul Inc.

The Fund's Board of Directors also authorizes an annual contribution based on revenue generated by the Fund. Donations received during the fiscal year are as follows:

Université Saint-Paul

Notes complémentaires

30 avril 2015

Saint Paul University

Notes to the financial statements

April 30, 2015

7. À recevoir du Fonds Oblat de l'Université Saint-Paul Inc. (suite)

Les contributions prévues du Fonds pour les trois prochains exercices seront les suivantes :

		\$	
2016	1 500 000		2016
2017	1 500 000		2017
2018	1 500 000		2018
	<u>4 500 000</u>		

7. Receivable from Fonds Oblat de l'Université Saint-Paul Inc. (continued)

The Fund's expected contributions for the next three years will be as follows:

8. Placements

Les placements proviennent des fonds placés en fidéicommiss chez UMC Financial Management Inc. en vertu d'une entente de fiducie.

	2015		2014	
	\$		\$	
Prêts hypothécaires, 9,75 %, échéant entre octobre 2008 et avril 2015	7 406 300	15 741 619		Mortgage loans, 9.75%, maturing between October 2008 and April 2015
Immobilier	10 178 128	6 995 103		Real estate
Marché monétaire	10 666 930	6 499 226		Money market
Moins :				Less:
Fonds détenus pour d'autres organismes	(44 118)	(42 864)		Fund held on behalf of other organizations
Portion à court terme des placements	(451 291)	(6 499 226)		Current portion of investments
Provisions pour prêts hypothécaires	(100 000)	(450 000)		Allowance for mortgage loans
	<u>27 655 949</u>	<u>22 243 858</u>		

Les prêts hypothécaires douteux totalisent 359 839 \$ au 30 avril 2015 (7 850 199 \$ au 30 avril 2014).

The doubtful mortgage loans total \$359,839 as of April 30, 2015 (April 30, 2014 - \$7,850,199).

9. Immobilisations corporelles

			2015	2014	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette	
	Cost	Accumulated amortization	Net book value	Net book value	
	\$	\$	\$	\$	
Terrains et pavage	410 117	194 036	216 081	231 874	Land and paving
Bâtiments	26 178 180	13 750 223	12 427 957	12 837 625	Buildings
Bibliothèque - Collection	12 818 358	11 372 529	1 445 829	1 535 794	Library - Collections
Mobilier et équipement	4 245 232	2 946 988	1 298 244	981 130	Furniture and equipment
	<u>43 651 887</u>	<u>28 263 776</u>	<u>15 388 111</u>	<u>15 586 423</u>	

Université Saint-Paul

Notes complémentaires

30 avril 2015

Saint Paul University

Notes to the financial statements

April 30, 2015

10. Emprunt bancaire

L'Université dispose de marges de crédit autorisées de 2 000 000 \$, au taux de base plus 1,25 %. Cette marge de crédit est garantie par une cession de paiement sur les hypothèques de premier rang sur des propriétés résidentielles et commerciales. Les marges de crédit étaient inutilisées au 30 avril 2015 et 2014.

11. Apports reportés

Les apports reportés représentent des montants non dépensés qui sont sujets à des affectations d'origine externe. Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes :

	2015	2014	
	\$	\$	
Solde au début	716 717	1 095 662	Balance, beginning of year
Apports reçus durant l'exercice	317 277	189 909	Contributions received during the year
Reconnus à titre de produits	(273 215)	(632 631)	Recognized as revenue
Transfert du (au) Fonds de dotation	-	63 777	Transfer from (to) Endowment Fund
	760 779	716 717	
Portion à court terme des apports reportés	(71 205)	(74 820)	Current portion of deferred contributions
Solde à la fin	689 574	641 897	Balance, end of year

12. Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles

Les changements dans les soldes des apports reportés afférents aux immobilisations sont les suivants :

	2015	2014	
	\$	\$	
Solde au début	6 036 571	5 990 896	Balance, beginning of year
Dons reçus au cours de l'exercice du Fonds Oblat de l'Université Saint-Paul Inc.	1 253 445	847 582	Donations received during the year from the Fonds Oblat de l'Université Saint-Paul Inc.
Subvention provinciale	23 200	23 199	Provincial contribution
	7 313 216	6 861 677	
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	(843 735)	(825 106)	Amortization of deferred contributions related to capital assets
Solde à la fin	6 469 481	6 036 571	Balance, end of year

10. Bank loan

The University has authorized lines of credit of \$2,000,000, at prime lending rate plus 1.25%. This line of credit is secured by an assignment of payments over first mortgages on residential and commercial properties. The lines of credit were unused as at April 30, 2015 and 2014.

11. Deferred contributions

Deferred contributions represents unexpended amounts which are subject to externally imposed restrictions. Changes in the deferred revenue balance are as follows:

12. Deferred contributions related to capital assets

The changes in deferred contributions related to capital assets are as follows:

Université Saint-Paul

Notes complémentaires

30 avril 2015

Saint Paul University

Notes to the financial statements

April 30, 2015

13. Hypothèques et effets à payer

13. Mortgages and notes payable

	2015	2014	
	\$	\$	
<i>Sur les placements immobiliers</i>			<i>On real estate investments</i>
Emprunt hypothécaire de premier rang sur placement immobilier, à 5,85 %, amortissement sur 15 ans, remboursable en versements mensuels de 2 942 \$, incluant les intérêts, échéant en mars 2019	159 759	186 726	Mortgage secured by a first charge on real estate investment, at 5.85%, 15-year amortization, payable in monthly instalments of \$2,942, including interest, maturing in March 2019
Emprunt hypothécaire de premier rang sur placement immobilier, à 5,70 %, amortissement sur 9 ans, remboursable en versements mensuels de 1 355 \$, incluant les intérêts, échéant en mars 2019	75 413	87 852	Mortgage secured by a first charge on real estate investment, at 5.70%, 9-year amortization, payable in monthly instalments of \$1,355, including interest, maturing in March 2019
<i>Sur les autres actifs</i>			<i>On other assets</i>
Emprunt hypothécaire de premier rang sur placement immobilier à 5,85 %, amortissement sur 15 ans, remboursable en versements mensuels de 2 343 \$, incluant les intérêts, échéant en décembre 2016	76 779	100 664	Mortgage secured by a first charge on real estate investment at 5.85%, 15-year amortization, payable in monthly instalments of \$2,343, including interest, maturing in December 2016
Prêt bancaire avec privilège sur des placements d'une valeur comptable nette de 304 575 \$ à 4,85 %, amortissement sur 12 ans, remboursable en versements mensuels de 3 496 \$, incluant les intérêts, échéant en septembre 2016	94 083	131 035	Bank loan with lien on investments with a net book value of \$304,575 at 4.85%, 12-year amortization, payable in monthly instalments of \$3,496, including interest, maturing in September 2016
Prêt bancaire avec privilège sur des placements d'une valeur comptable nette de 2 283 756 \$ ⁽¹⁾ à 4,89 %, amortissement sur 215 mois, remboursable en versements mensuels de 12 500 \$, plus intérêts, échéant en février 2016	1 341 667	1 491 667	Bank loan with lien on investments with a net book value of \$2,283,756 ⁽¹⁾ at 4.89%, 215-month amortization, payable in monthly installments of \$12,500, plus interest, maturing in February 2016
Prêt bancaire de premier rang sur un bâtiment d'une valeur comptable nette de 10 352 051 \$ ⁽¹⁾ à 5,19 %, amortissement sur 25 ans, remboursable en versements mensuels de 23 829 \$, incluant les intérêts, échéant en 2030	3 040 627	3 165 231	Bank loan secured by a first charge on a building with a net book value of \$10,352,051 ⁽¹⁾ at 5.19%, 25-year amortization, payable in monthly installments of \$23,829, including interest, maturing in 2030
Solde à reporter	4 788 328	5 163 175	Balance carry forward

Université Saint-Paul

Notes complémentaires
30 avril 2015

Saint Paul University

Notes to the financial statements
April 30, 2015

13. Hypothèques et effets à payer (suite)

13. Mortgages and notes payable (continued)

	2015	2014	
	\$	\$	
Solde reporté	4 788 328	5 163 175	Balance carried forward
<i>Sur les autres actifs (suite)</i>			<i>On other assets (continued)</i>
Prêt bancaire de premier rang sur un bâtiment d'une valeur comptable nette de 10 352 051 \$ ⁽¹⁾ à 4,86 %, amortissement sur 10 ans, remboursable en versements mensuels de 22 400 \$, intérêt seulement jusqu'à échéance en octobre 2015	5 000 000	5 000 000	Bank loan secured by a first charge on a building with a net book value of \$10,352,051 ⁽¹⁾ at 4.86%, 10-year amortization, payable in monthly installments of \$22,400, interest only up to maturity in October 2015
Prêt bancaire de premier rang sur un bâtiment d'une valeur comptable nette de 10 352 051 \$ ⁽¹⁾ à 5,31 %, amortissement sur 25 ans, remboursable en versements mensuels de 18 604 \$, intérêt seulement jusqu'en 2015, remboursable en versements mensuels à déterminer à partir de 2015, échéant en 2030	4 000 000	4 000 000	Bank loan secured by a first charge on a building with a net book value of \$10,352,051 ⁽¹⁾ at 5.31%, 25-year amortization, payable in monthly installments of \$18,604, interest only until 2015, payable in monthly installments to be determined starting in 2015, maturing in 2030
Portion à court terme des hypothèques et effets à payer	(9 387 185)	(9 375 157)	Current portion of mortgages and notes payable
	4 401 143	4 788 018	

⁽¹⁾ L'Université a procédé à des transactions de swap de taux d'intérêt à une valeur nominale équivalente aux soldes des prêts. L'ajustement au taux courant que l'Université paie varie entre 0,25 % et 0,51 % et est chargé en sus du taux mentionné ci-dessus.

⁽¹⁾ The University has entered into interest rate swap transactions with a nominal value equivalent to the balance of bank loans. The current rate adjustment the University must pay varies between 0.25% and 0.51% and is charged over the rate mentioned above.

Les versements approximatifs sur le capital à effectuer et les soldes renouvelables au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

The approximate long-term debt principal repayments required to be paid and renewable balances over the next five years are as follows:

	Exigibles/ Payable	Renouvelables/ Renewable	
	\$	\$	
2016	9 387 185	4 000 000	2015
2017	399 876	-	2016
2018	382 357	-	2017
2019	353 444	-	2018
2020	150 000	-	2019

Université Saint-Paul

Notes complémentaires

30 avril 2015

Saint Paul University

Notes to the financial statements

April 30, 2015

13. Hypothèques et effets à payer (suite)

Fonds d'amortissement

Un fonds d'amortissement a été créé afin de faire face aux exigences de l'entente du prêt bancaire échéant en 2015. Le Fonds est présenté dans les fonds affectés à l'interne à la note 15.

14. Avantages sociaux futurs

L'Université maintient un régime de retraite à prestations déterminées qui donne aux employés des avantages basés sur la durée de leur service et sur la moyenne de leurs salaires.

Conformément à la méthode comptable, le calcul des charges de retraite inclut le coût des services rendus des avantages sociaux au cours de l'exercice, de l'amortissement des gains et pertes actuariels sur l'actif et le passif et de l'amortissement de l'obligation transitoire.

Le passif pour avantages sociaux futurs au 30 avril est composé des éléments suivants :

	2015	2014	
	\$	\$	
		(redressé) (restated) (note 2)	
Solde au début	3 150 400	2 854 500	Balance, beginning of year
Charges	497 300	845 600	Expenses
Cotisations versées	(944 500)	(549 700)	Funding contributions
Passif pour avantages sociaux futurs	2 703 200	3 150 400	Employee future benefits liability

L'information sur les avantages sociaux futurs de l'Université au 30 avril est la suivante :

Information about the University's employee future benefits as at April 30 is as follows:

	2015	2014	
	\$	\$	
		(redressé) (restated) (note 2)	
Obligation au titre des prestations constituées	4 580 400	4 038 600	Accrued benefit obligation
Juste valeur de l'actif du régime	(1 877 200)	(888 200)	Fair value of plan assets
Déficit du régime	2 703 200	3 150 400	Plan deficit

14. Avantages sociaux futurs (suite)

Les hypothèses actuarielles significatives retenues par l'Université pour évaluer ses obligations au titre des prestations constituées sont les suivantes :

	2015		2014
	%		%
Taux d'actualisation - obligations	5,75	5,75	Discount rate - obligations
Taux de rendement prévu à long terme des actifs du régime	6,00	6,00	Expected rate of return on plan assets
Taux de croissance incluant inflation de la rémunération	3,25	3,25	Rate of compensation increase including inflation
Taux d'inflation	3,00	3,00	Inflation rate

L'information au sujet du régime à prestations déterminées est la suivante :

	2015		2014
	\$		\$
Cotisations de l'employeur	430 791	549 700	Employer's contributions
Prestations versées	1 896 548	3 707 618	Benefits paid

La conjoncture économique peut avoir une incidence sur les taux d'actualisation présumés, les taux de rendement à long terme prévus sur l'actif du régime et l'augmentation future du taux de croissance de la rémunération utilisé afin d'établir la valeur actuarielle des obligations au titre des prestations projetées.

Les actifs du régime de retraite sont détenus par Industrielle Alliance. En fonction de leur juste valeur au 30 avril 2015, les actifs du régime sont composés de 65 % en actions et 35 % en placements à revenu fixe (2014 - 62,2 % en actions et 37,8 % en placements à revenu fixe).

14. Employee future benefits (continued)

The significant actuarial assumptions adopted in measuring the University's accrued benefit obligations are as follows:

Information about the University's defined benefit plan is as follows:

The assumed discount rates, the expected long-term rates of return on plan assets and the rates of increase in future compensation used in determining the actuarial value of the projected benefit obligations may vary according to the economic conditions.

Pension plan assets are held by Industrielle Alliance. Based on the fair value of the plan assets as at April 30, 2015, the assets of the Plan were composed of 65% in equities and 35% in fixed income investments (2014 - 62.2% in equities and 37.8% in fixed income investments).

15. Fonds affectés à l'interne

	2015		2014
	\$		\$
Fonds - Bourses	4 022 199	3 902 876	Scholarship Fund
Fonds - Opérations	1 481 856	1 398 831	Operations Fund
Fonds - Recherche	39 440	26 732	Research Fund
Fonds - Bibliothèque	7 639 832	7 169 957	Library Fund
Fonds - Amortissement	7 233 061	7 212 067	Sinking Fund
Fonds - Éventualité	93 652	93 652	Contingency Fund
Fonds - Investis en immobilisations	(3 393 458)	(2 936 523)	Invested in Capital Assets Fund
Régime d'aide financière aux étudiants de l'Ontario	859 118	843 472	Ontario Trust for Student Support
	17 975 700	17 711 064	

15. Internally restricted funds

16. Transferts interfonds

Le conseil d'administration a approuvé les transferts interfonds suivants au cours de l'exercice :

- Un montant de 4 974 \$ (2014 - 312 531 \$) a été transféré du Fonds assujéti à des restrictions externes au Fonds affecté à l'interne pour financer des dépenses opérationnelles et projets futurs;
- Un montant de valeur nulle (2014 - 549 700 \$) a été transféré du Fonds affecté à l'interne au Fonds d'avantages sociaux futurs pour financer le passif lié aux avantages sociaux futurs;
- Un montant de valeur nulle (2014 - 29 400 \$) a été transféré du Fonds affecté à l'interne au Fonds non affecté afin de financer les opérations de l'Université.

17. Fonds fiduciaire d'initiative pour étudiants et étudiantes de l'Ontario (inclus dans les dotations)

Détails des variations incluses dans le solde du Fonds de dotation - Phases I et II

	2015	2014	
	\$	\$	
a) Phase I			a) Phase I
Solde au début	2 312 183	2 289 092	Balance, beginning of year
Dons	-	200	Donations
Protection du capital	23 122	22 891	Preservation of capital
Solde à la fin	2 335 305	2 312 183	Balance, end of year
b) Phase II			b) Phase II
Solde au début	109 313	108 241	Balance, beginning of year
Protection du capital	1 093	1 072	Preservation of capital
Solde à la fin	110 406	109 313	Balance, end of year

16. Interfund transfers

The Board of Directors approved the following interfund transfers during the year:

- An amount of \$4,974 (2014 - \$312,531) was transferred from the Externally Restricted Fund to the Internally Restricted Fund to fund operational expenses and future projects;
- An amount of \$NIL (2014 - \$549,700) was transferred from the Internally Restricted Fund to the Employee Future Benefit Fund to fund the employee future benefit liability; and
- An amount of \$NIL (2014 - \$29,400) was transferred from the Internally Restricted Fund to the Unrestricted Fund to fund the University's operations.

17. Ontario student opportunity trust fund (included in endowment)

Schedule of changes included in Endowment Fund Balance - Phases I and II

Université Saint-Paul

Notes complémentaires

30 avril 2015

Saint Paul University

Notes to the financial statements

April 30, 2015

17. Fonds fiduciaire d'initiative pour étudiants et étudiantes de l'Ontario (inclus dans les dotations) (suite)

Détails des variations incluses dans les fonds de dotation utilisables pour bourses - Phase I et II

	2015		2014
	\$		\$
a) Phase I		a) Phase I	
Solde au début	3 858	(2 997)	Balance, beginning of year
Intérêts	11 884	6 855	Interest
Bourses allouées	(4 500)	-	Bursaries awarded
Solde à la fin	11 242	3 858	Balance, end of year
b) Phase II		b) Phase II	
Solde au début	3 959	39 209	Balance, beginning of year
Intérêts	127 405	73 567	Interest
Salaires aux étudiants	-	(97 027)	Student salaries
Bourses allouées	-	(11 790)	Bursaries awarded
Solde à la fin	131 364	3 959	Balance, end of year

Détails des variations incluses dans le Fonds de dotation

Schedule of changes included in Endowment Fund balance

	2015		2014
	\$		\$
Solde au début	1 142 092	1 130 784	Balance, beginning of year
Protection du capital	11 421	11 308	Preservation of capital
Solde à la fin	1 153 513	1 142 092	

18. Régime d'aide financière aux étudiants de l'Ontario (inclus dans les dotations)

Détails des variations incluses dans le Fonds utilisable

18. Ontario Trust for Student Support (included in endowment)

Schedule of changes included in Expendable Fund available for Awards

	2015		2014
	\$		\$
Solde au début	(51)	(11 786)	Balance, beginning of year
Intérêts	65 695	37 934	Interest
Salaires aux étudiants	(39 193)	-	Student salaries
Bourses allouées	-	(26 199)	Bursaries awarded
Solde à la fin	26 451	(51)	Balance, end of year

Université Saint-Paul

Notes complémentaires

30 avril 2015

Saint Paul University

Notes to the financial statements

April 30, 2015

19. Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement d'exploitation

	2015	2014	
	\$	\$	
Débiteurs	879 663	(595 973)	Accounts receivable
Stocks	9 694	22 920	Inventories
À recevoir du Fonds Oblat de l'Université Saint-Paul Inc.	-	1 696 041	Receivable from Fonds Oblat de l'Université Saint-Paul Inc.
Créditeur et charges à payer	74 404	(191 882)	Accounts payable and accrued liabilities
	963 761	931 106	
<hr/>			
Flux de trésorerie se rapportant aux intérêts			Cash flows related to interest
	2015	2014	
	\$	\$	
Intérêts payés	732 814	747 750	Interest paid

19. Net change in non-cash working capital items

20. Instruments financiers

Risque de crédit et de concentration

L'Université établit une provision pour créances douteuses en tenant compte du risque de crédit de clients particuliers, des tendances historiques et d'autres informations. Environ 58 % (2014 - 54 %) du total des débiteurs sont à recevoir de deux entités. La direction évalue qu'aucun risque important ne découle de cette situation.

L'Université est également responsable du risque de crédit inhérent à ses activités de prêts hypothécaires. Il existe un risque de concentration du fait que la totalité du portefeuille de l'Université est investi dans des placements de type immobilier. De plus, le portefeuille est composé d'un groupe limité d'emprunteurs, dont plusieurs opèrent dans les mêmes secteurs d'activité.

Risque de taux d'intérêt

L'Université assume des dettes à long terme comportant des taux d'intérêt variables. Par conséquent, elle encourt un risque de taux d'intérêt en fonction de la fluctuation du taux d'intérêt préférentiel. Cependant, une variation de 1 % du taux préférentiel n'aurait pas une incidence significative sur les résultats et la situation financière de l'Université.

Les dettes à long terme de l'Université portent des taux d'intérêts fixes et, par conséquent, les risques auxquels cette dernière est exposée sont minimes.

20. Financial instruments

Credit and concentration risk

The University establishes allowances for doubtful accounts while keeping in mind the specific credit risk of clients, their historic tendencies and economic situation. Approximately 58% (2014 - 54%) of the total accounts receivable are to be received from two entities. Management considers that no risk arises from this situation.

The University is also responsible for the risk of its mortgage loans deed. There is a risk of concentration due to the fact that the totality of the University's portfolio is invested in real estate. Moreover, the portfolio is made up of a limited group of borrowers, many of which are in the same sectors of business.

Interest rate risk

The University assumes long-term debt bearing variable interest rates. Consequently, the University's interest risk exposure is function of the changes of the prime rate. However, a fluctuation of 1% to the prime rate would not have a significant effect on the net earnings and financial position of the University.

The University's long-term debts bear fixed interest rates and, as a result, the risk exposure is minimal.

20. Instruments financiers (suite)

Risque de change

L'Université réalise des achats en dollars américains et en euros. Conséquemment, elle est exposée au risque de change relié aux variations de ces devises étrangères. Au 30 avril 2015, les actifs incluent un solde d'encaisse de 155 881 \$ US (2014 - 346 473 \$ US) et de 2 918 € (2014 - 3 085 €) qui ont été convertis en dollars canadiens. L'Université ne couvre pas son risque de change.

Juste valeur

La valeur comptable de l'encaisse, des débiteurs ainsi que des créditeurs et charges à payer se rapproche de leur juste valeur étant donné que ces éléments viennent à échéance à court terme.

La juste valeur des placements immobiliers, des prêts hypothécaires à recevoir ainsi que des instruments dérivés ne peut être déterminée facilement.

La valeur comptable de la dette à long terme à taux fixe se rapproche de sa juste valeur étant donné qu'elle porte intérêt à des taux comparables à ceux se prévalant sur le marché.

La valeur comptable de la dette à long terme portant un taux d'intérêt variable se rapproche de sa juste valeur du fait que les taux d'intérêt fluctuent en fonction des taux du marché.

21. Chiffres comparatifs

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle adoptée pour l'exercice courant.

20. Financial instruments (continued)

Currency risk

The University realizes some of its purchases in US dollars and in euros. Consequently, it is exposed to fluctuations of these currencies. As at April 30, 2015, assets include a cash balance of US\$155,881 (2014 - US\$346,473) and of €2,918 (2014 - €3,085) which have been converted into Canadian dollars. The University does not hedge its currency risk.

Fair value

The carrying values of cash, accounts receivable as well as accounts payable and accrued liabilities approximate their fair value, given their short-term maturities.

The fair value of real estate investments, mortgage loans receivable as well as derivative instruments cannot be easily determined.

The carrying value of the long-term debt with a fixed rate approximates its fair value as it bears interest at rates equivalent to market rates.

The carrying value of the long-term debt bearing variable interest rates approximates its fair value as the interest rates fluctuate according to market rates.

21. Comparative figures

Certain comparative figures have been reclassified to conform to the current year's presentation.